



B.P. 1140
301 Fianarantsoa

Aménagement du périmètre de reboisement de Mandaratsy

Rapport 2024

**Contrat de délégation de gestion et
d'exploitation forestière n° : 193/09-
MEF/SG/DREF du 29 juin 2009**

Fianarantsoa, février 2025

Avant-propos

Le Plan de Gestion 2024-2026 et la Révision du Plan d'Aménagement (décembre 2018) définissent un cadre logique permettant d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et le temps. Suivant ce postulat, le présent rapport porte d'une part, sur le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion 2024-2026 et du Plan d'Aménagement tel que présenté dans le Plan Annuel d'Opération 2024, et d'autre part, de dresser le bilan du travail accompli avant de présenter le Plan Annuel d'Opération pour l'année 2025.

Les indicateurs utilisés dans le présent rapport permettront d'obtenir des indications de résultats et de gestion destinés à mesurer l'efficacité des procédures mises en place et/ou leur mise en œuvre.

1. Remise des rapports, PAO, PG, Autorisation de coupe, etc.

Le « Rapport 2023 » a été transmis régulièrement à la DREDD. Il n'a pas fait l'objet de remarque particulière de la part de la DREDD.

Le « PAO 2024 » a été transmis régulièrement à la DREDD. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque ou demande de complément d'information de la part de la DREDD. Il a donc été accepté et validé sans modification.

Le « Rapport de Suivi Environnemental 2023 » a été réalisé par BIOTOPE. Le RSE 2023 a été déposé à l'ONE le 04 septembre 2024 (annexe 1). A ce jour, l'ONE ne nous a adressé aucune remarque.

Suite à notre demande de renouvellement de l'autorisation de coupe, les agents forestiers ont effectué une mission de contrôle sur le terrain les 24 et 25 septembre 2024 (annexe 2). La nouvelle « Autorisation de Coupe de Bois de Pinus et d'Eucalyptus » N° 1279/2023/MEDD/SG/DREDD-HM du 21/10/2024 a été délivrée et est valable jusqu'au 21/10/2025 (annexe 3).

2. Exploitation et production

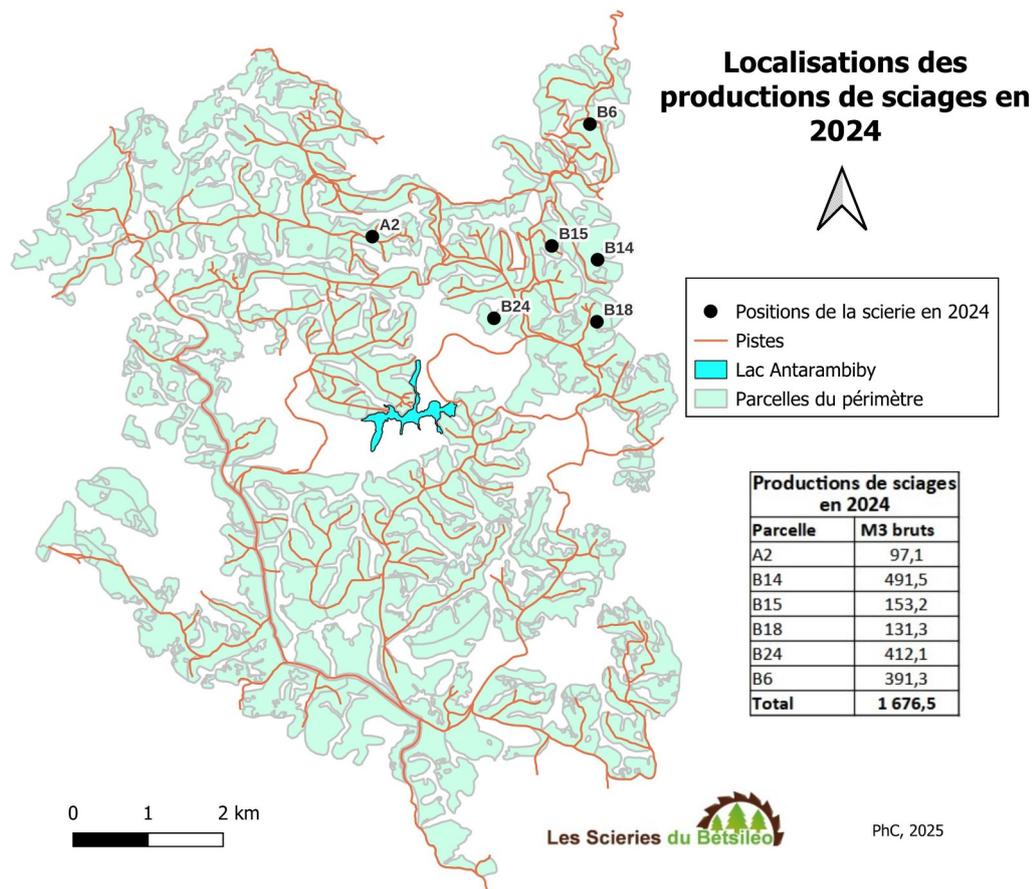
2.1. Sciages

L'exploitation s'est déroulée conformément au PAO 2024. Les parcelles d'exploitation prévues (B1 à B18, B24 et A2) ayant été fortement impactée par Batsirai, nous avons essentiellement travaillé pour la valorisation des arbres isolés sur ces parcelles.

Les recommandations du cahier des charges environnementales pour l'exploitation forestière ont toujours été respectées (distance par rapport aux habitations, bruit, bac de récupération du gasoil en cas de fuite, distribution des EPI, etc.).

En ce qui concerne les déchets de scierie (délignures) ; ils ont été valorisés sous forme de chips et ont servi de bois de chauffage pour alimenter les séchoirs.

Nous avons obtenu 838,257 m³ de sciages, soit près de 1'676,514 m³ de grumes. Pour cela, la scie mobile a été déplacée à 6 endroits stratégiques ; d'où il a été possible d'exploiter 100 % des arbres isolés et des chablis.



2.2. Production Bois de Feu (kitay)

Nous avons exploité 1'080 stères de bois de feu. Ces bois ont été récupérés sur les parterres de coupes, sur les zones cyclonées et sur les parcelles qui ont fait l'objet de travaux sylvicoles. La production de bois de feu diminue fortement, car la demande s'oriente plus vers des chips que vers du bois de feu.

2.3. Production Plaquettes Forestières (chips)

Depuis le début de la production de chips, en 2021, nous avons chaque année une production plus importante. Néanmoins, elle est encore en-dessous des possibilités qu'offre la forêt de Mandaratsy, et inférieur à la demande des clients. Cette production nous permet de valoriser tous les déchets de coupe, d'éclaircie et surtout les tiges des dépressages ; en broyant tous les bois inférieurs à 5-6 cm de diamètre. Les pares-terres de coupe sont ainsi « propres », préservés des feux (moins de combustible) et assurent une meilleure reprise du rajeunissement naturel sur les parcelles des coupes finales et sur les zones cyclonées.

Les chips sont une alternative au bois de chauffage, et pour cela, nous continuons d'investir en matériel (tracteurs, broyeurs, camions, etc.). Nous avons 4 unités de broyage qui fonctionnent grâce à 25 - 30 villageois chacune.

Cette année, nous avons produit 13'149,379 tonnes de chips, principalement issu des travaux de dépressage.

2.4. Production Briquettes

Pour produire les briquettes, nous utilisons 25 % de déchets de menuiserie (copeaux), 25 % de déchet de scierie (sciure), et 50 % de chips. Nous avons produit 663,738 tonnes de briquettes avec la nouvelle presse « RUF ».

Même si cette production est encore faible, elle est prometteuse pour les années à venir. La demande est importante et elle permet de :

- valoriser les déchets de menuiserie (copeaux) et de scierie (sciure)
- valoriser les déchets de coupe et d'éclaircie (petits diamètres, branches, etc.)
- nettoyer les parcelles forestières des résidus présentant un danger pour le déclenchement ou la propagation des feux
- améliorer notre offre en bois-énergie

3. Production totale 2024

	Production	Unité	Taux	M3
Sciages	838,257	M ³	2,0	1'676,514
Bois Ronds	0	M ³	2,0	0
Kitay	1'080	Stère	0,6	648
Chips	13'149,379	Tonne	1,7	22'353,944
Briquettes	663,738	Tonne	3,0	1'991,214
Total en m3				26'669,672

La production de chips est issu à 95 % des produits de dépressage et des coupes de recépage d'eucalyptus ; et 5 % des coupes finales de pin (délignures, branches, houppiers, etc.).

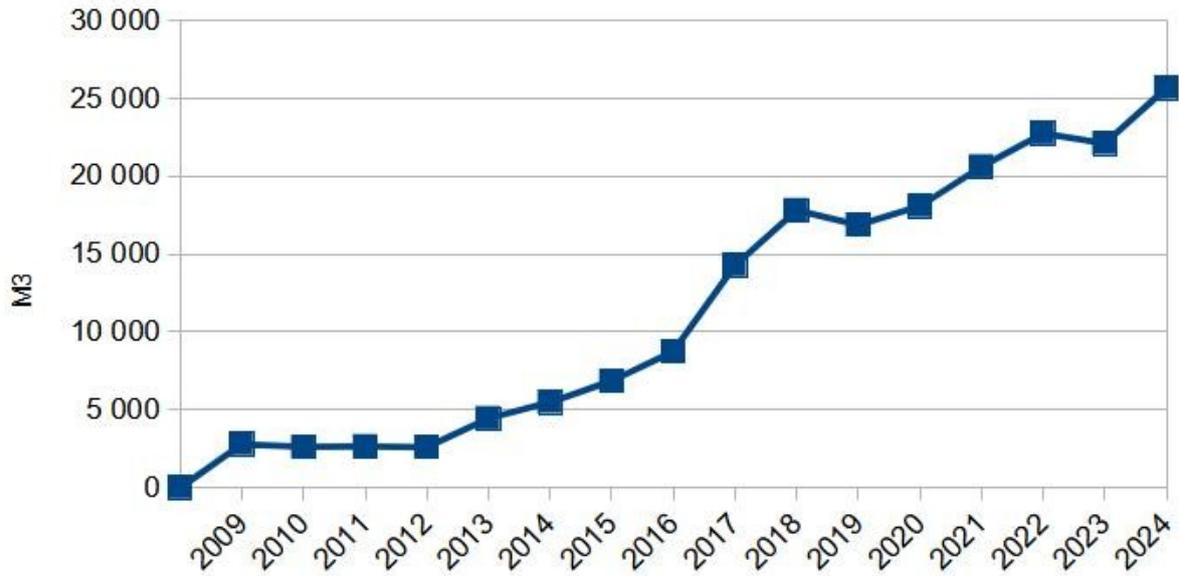
La production des briquettes est issu à 50% des déchets de sciage (sciures) et des copeaux de rabotage. Les 50 % restant sont complétés par des chips.

Dans son Plan d'Aménagement, SAVAIVO partait sur un accroissement annuel de 14m³/ha/an ; ce qui donne une possibilité théorique de coupe annuelle de 52 500 m³. Malgré les feux, les vols de bois et les cyclones ; nous sommes encore bien en-dessous de cette possibilité théorique. On peut même dire que le potentiel forestier reste encore sous-exploité.

4. Evolution de la production depuis 2009

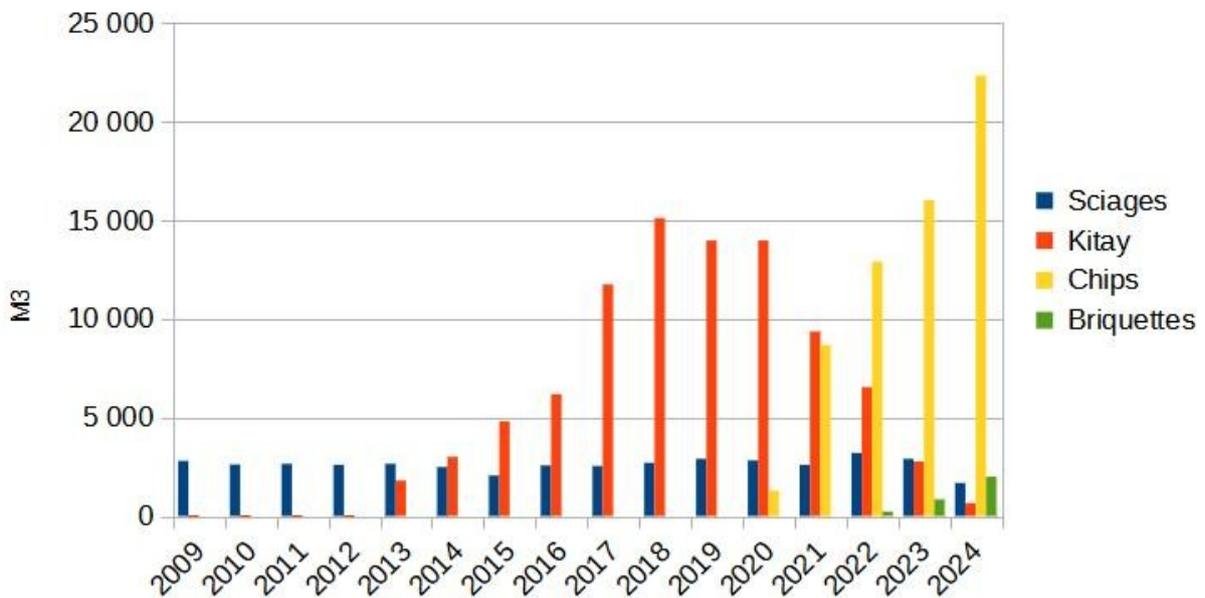
De 2021 à 2022, la production totale a augmenté de 2'350,450 m³ (de 20'680,606 m³ à 23'031,056 m³). De 2022 à 2023, la production a diminué de 388,688 m³ (de 23'031,056 m³ à 22'642,368 m³). Et de 2023 à 2024, la production a augmenté de 4'027,304 m³ (de 22'642,368 m³ à 26'669,672 m³).

Evolution de la récolte totale annuelle



Le graphique ci-dessous montre l'évolution des productions annuelles par types de produits : sciages, kitay, chips et briquettes.

Evolution des productions annuelles



Depuis 2020, on constate surtout une diminution de la production de kitay et une augmentation importante de la production de chips. Cela est dû au fait que notre principal client a installé une nouvelle chaudière à chips pour abandonner celle à kitay. Cette tendance s'est encore accentuée puisque ce client a installé une seconde chaudière à chips.

On constate également une diminution des volumes sciés. En effet, le cyclone Batsirai nous a obligé à récupérer le plus possible de bois cyclonés en 2022 et 2023. Cette année, nous avons atteint nos derniers objectifs de récupération des chablis.

Dès 2025, il ne sera plus possible de pratiquer des éclaircies ou des coupes finales. En effet, les classe d'âges pour ce type de travaux ayant été soit brûlées (2014 et 2017), soit détruites par le cyclone Batsirai (2022). Nous devrions pouvoir reprendre des travaux d'éclaircie 1 dans 2 à 4 ans environ.

5. Travaux sylvicoles

Pour rappel, voici ce qui était prévu dans le PAO 2024 (colonne 3 du tableau ci-dessous) et les réalisations (colonne 4 du tableau ci-dessous).

Les parcelles planifiées en 2024, et qui n'ont pas été traitées totalement, seront traitées en 2025.

5.1. Programmation des travaux conformément au Plan d'Aménagement et au PAO

Parcelles	Intervention	A faire en 2024	Réalisé en 2024	Réalisé par
Report de 2023 sur 2024				
B1 à B12 (*)	Récupération des isolés	100,00%	100,00%	LSB
C7 à C9	Dépressage	100,00%	100,00%	Tacherons
Prévision 2024 (tel que prévu dans le Plan d'aménagement et PAO)				
A2 (**)	Eclaircie 2	100,00%	0,00%	LSB
A3 (**)	Eclaircie 2	100,00%	0,00%	LSB
A4 (**)	Eclaircie 1	100,00%	0,00%	LSB
A5 (**)	Eclaircie 2	100,00%	0,00%	LSB
A7 (**)	Eclaircie 2	100,00%	0,00%	LSB
A12	Dépressage	100,00%	0,00%	Tacherons
A19 (**)	Eclaircie 1	100,00%	0,00%	LSB
A25 (**)	Eclaircie 1	100,00%	0,00%	LSB
A29	Dépressage	100,00%	0,00%	Tacherons
A31	Dépressage	100,00%	50,00%	Tacherons
A32	Dépressage	100,00%	50,00%	Tacherons
B4 à B8	Dépressage	100,00%	100,00%	Tacherons
B9 à B12	Dépressage	100,00%	100,00%	Tacherons
Dégâts cycloniques et post-cycloniques				
A1	Coupe à ras		100,00%	Tacherons
B24	Coupe à ras		100,00%	LSB
C3	Coupe à ras		100,00%	Tacherons

B1 à B12 (*), explication

Ces arbres isolés avaient été conservés au titre de porte-graines suite au feu de 2017. Ils ont été abattus car ils ont parfaitement rempli leur rôle. Plusieurs de ces parcelles ont été dépressées cette année.

Eclaircie 1 et 2 (**), explication

Après Batsirai, nous constatons encore beaucoup de dégâts post-cyclonique du fait de la fragilité des peuplements. Il est judicieux d'observer la tenue de ces peuplements car ils ont été fortement touchés. Ils ne sont pas encore bien stabilisés et il vaut mieux attendre qu'ils se renforcent avant de procéder à une éclaircie. Pour ces raisons, les coupes d'éclaircie n'ont pas eu lieu cette année.

5.2. Travaux non-programmés mais conformes au Plan d'Aménagement

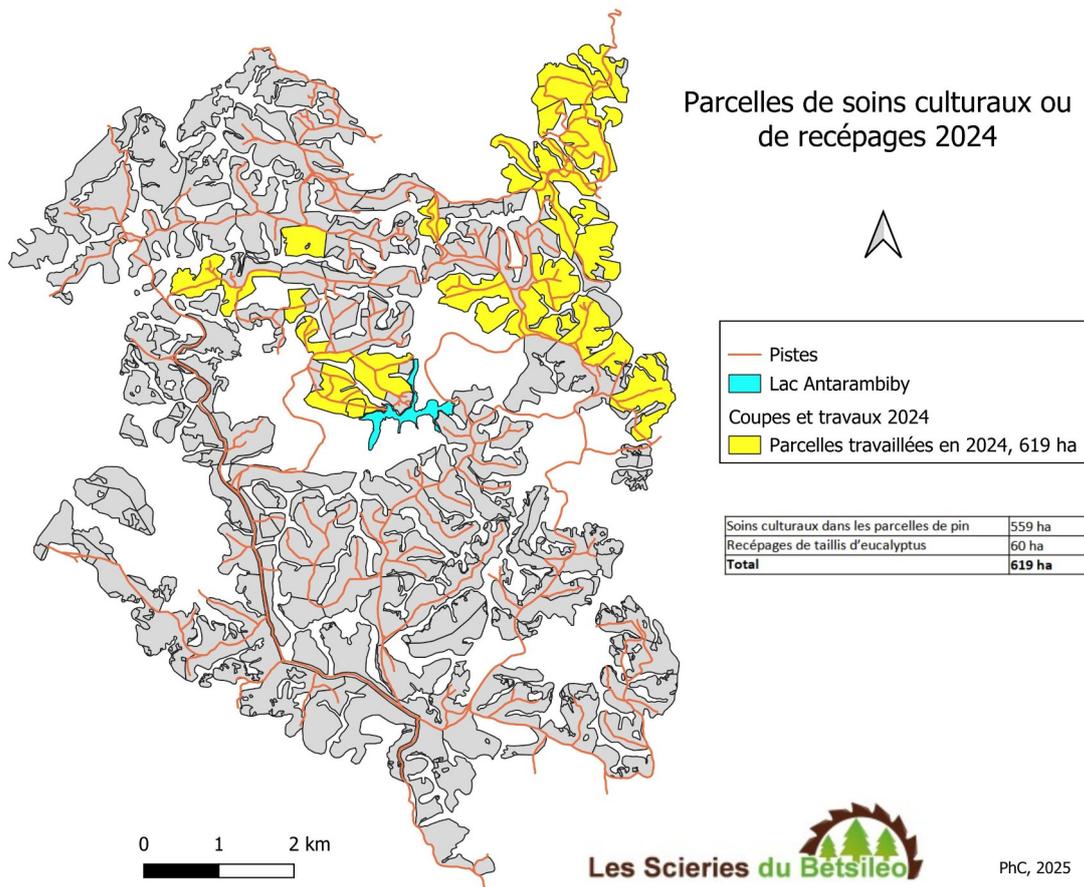
Les parcelles C10, C16, C17 et C20 sont des parcelles mixtes, pin et eucalyptus. Un dépressage était prévu en 2021. Il a été fait partiellement, sur quelques zones de pins, car nous n'avions pas encore l'avenant concernant les Eucalyptus. Ce n'est qu'en 2024 que nous avons attaqué pleinement ces parcelles, puisque 2022 et 2023 ont été consacrés à la récupération de chablis.

Pour A30, c'est une parcelle qui aurait dû se programmer en 2025 (conformément au PA), mais il est apparu que cette parcelle était mûre pour un dépressage en 2024 déjà.

Pour B13, nous avons fait un dépressage le long de la piste pour la rendre praticable. La parcelle se trouvait au même stade de développement que A32 et B12, donc mûre pour un dépressage. Malheureusement, elle a brûlé en janvier 2025.

Parcelles	Intervention	A faire en 2024	Réalisé en 2024	Réalisé par
Parcelles non - programmées				
C10	Dépressage et coupe à ras		100,00%	Tacherons
C16	Dépressage et coupe à ras		100,00%	Tacherons
C17	Dépressage et coupe à ras		100,00%	Tacherons
C20	Dépressage et coupe à ras		100,00%	Tacherons
A30	Dépressage		100,00%	LSB
B13	Dépressage		25,00%	LSB

Toutes les parcelles de dépressage ont été traitées selon les normes techniques en vigueur pour mieux lutter contre le feu : élagage plus haut, broyage des troncs pour faire du chips ; et recepage pour les Eucalyptus.



6. Entretien pistes et pare-feux

6.1. Entretien pistes

Toutes les pistes principales et la plupart des pistes secondaires ont été entretenues : herbes et arbustes coupés, chablis évacués, bordures passées au giro-broyeur. Ceci permet une meilleure circulation, une meilleure surveillance du périmètre et crée des pare-feux. Cela représente plus de 45 kilomètres de pistes principales et plus de 25 km de pistes secondaires.

En raison des pluies incessantes du début de l'année, les pistes ont été fortement endommagées. Pour les réhabiliter, nous avons engagé 3 équipes de villageois pour travailler sur les pistes de toutes les séries. Ces travaux consistaient principalement à des travaux d'entretien (rebouchage des nids de poules, ouvertures des canaux d'évacuation des eaux, etc..)

Ces travaux ont été réalisés par séquence, presque toute l'année. Cela représente un total de 22'767 mètres linéaires de pistes réhabilitées et/ou entretenues. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et les travaux d'entretiens courants continueront sous cette forme en 2025.

Grace à l'appui de la DREDD, nous avons pu louer les engins de la Région pour refaire entièrement l'entrée sud (de la CR de Vohibato Ouest à la parcelle F21). Auparavant, cette piste était impraticable pour les camions et elle est maintenant complètement réhabilitée. Elle nous sera très utile lors de notre déménagement à Talata Ampano.

Longueur : 1100m

Dénivelé : 80m



Vers le Nord, F21



Vers le Sud, Vohibato Ouest



Tronçon réhabilité en jaune

6.2. Pare-feux

En plus des pistes, qui sont également des pare-feux très importants, nous avons entretenu tous les pare-feux. Mais nous n'avons pas fait de pré-feux cette année, car les conditions météorologiques requises n'étaient pas réunies.

7. Surveillance du périmètre

Toutes les informations récoltées par les équipes de surveillance ont été transmises à la DREDD (un rapport chaque semaine) qui décide des suites à donner. L'équipe « Unité de Contrôle » de la DREDD a effectuée 7 missions de contrôle. La mission conjointe de sensibilisation au sujet des feux de brousse n'a pas eu lieu cette année.

Ces missions sont indispensables en raison du nombre croissant de vols de bois et autres incivilités. La mission de sensibilisation à la problématique des feux de brousse est un élément essentiel pour toutes nos actions de prévention et son annulation est regrettable.

Pour 2024, le rythme des missions de contrôle est un peu en-dessous de ce qui était espéré ; mais l'augmentation des délits dans toute la Région rend leur tâche plus ardue. LSB continue de mettre une voiture à leur disposition et ces missions ont un impact positif sur les PA car cela valorise leur travail.

Malgré tout, il y a toujours énormément d'incivilité, même si la présence d'un détachement militaires de 6 hommes stationnés à Mandaratsy est un vrai « plus ». Cela renforce la présence de l'État et aide les PA dans leur mission. Plusieurs arrestations ont pu avoir lieu lors de missions mixtes. Les PA travaillent aussi désormais dans des conditions plus « sécuritaires ».

Une nouvelle tour de guet a été construite sur la parcelle E2. Nous en avons donc 5 au total.

7.1. Vols de bois

Les vols de bois sont toujours trop élevés. Mais grâce aux Pa et aux militaires, certains auteurs ont pu être identifiés et leurs identités transmises à la DREDD. Certains ont été arrêtés et condamnés par la DREDD à des travaux « d'intérêts généraux ». LSB s'occupe de ces personnes en les intégrant aux équipes en place. Un rapport de suivi est envoyé à la DREDD pour valider la présence des « transactionnaires ».

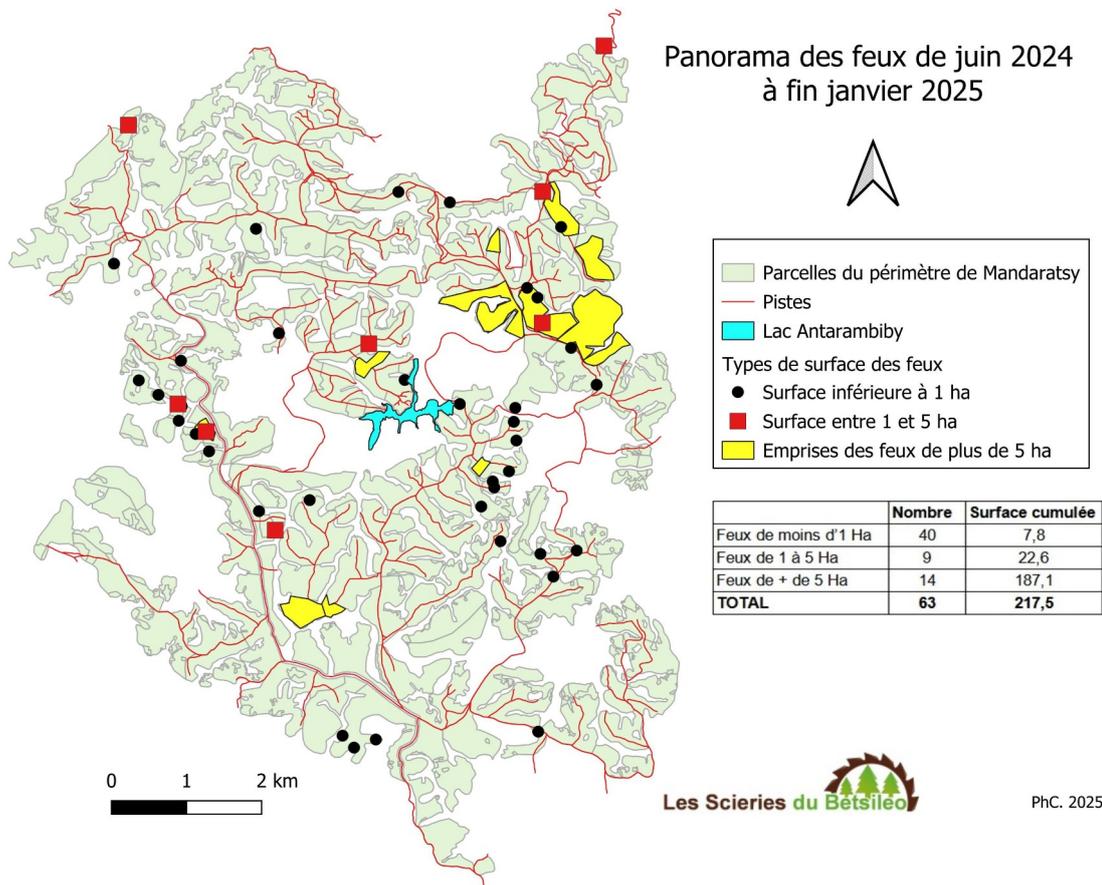
Quant aux récidivistes, certains ont été présentés à la justice.

7.2. Feux

Le nombre de départ de feux, 63, a été particulièrement important cette année. Tous les feux sont d'origine humaine et la plupart du temps d'origine purement intentionnelle, donc criminelle.

Grâce aux tours de guet (avec des vigies 7j/7 et 24h/24), au réseau d'alerte villageois et aux patrouilles des Polisy ny Ala ; la plupart des feux ont été détectés très rapidement. La rapidité de notre intervention, la mobilisation des ouvriers de LSB, l'aide des villageois et l'engagement de moyens mécanisés (citernes incendie, pompes, etc.) quand cela est possible ; ont rendu l'impact des feux sur la forêt assez limité. Quarante feux ont détruit moins de 1 hectare (voir points noirs sur la carte page suivante).

Par contre, en janvier 2025, la persistance de la sécheresse et la présence de vents assez forts, a mis a mal plusieurs parcelles de la série B (en jaune sur la carte). Ces feux ont détruit 200 hectares de forêt entre le 1^{er} et le 10 janvier 2025. L'acharnement des pyromanes a été particulièrement remarqué, car à chaque fois que nous maîtrisons un feu, il reprenait presque aussitôt dans la même zone.



La carte « Panorama des feux de juin 2024 à fin janvier 2025 » situe tous les feux qui se sont déclaré à Mandaratsy en fonction de leur importance. Une première analyse montre que 4 zones sont plus particulièrement touchées, je dirais même ciblées de manière volontaire.

Zone 1, au nord-est sur la série B. Plusieurs départs de feux consécutifs et 200 hectares de forêt détruits. Aux environs, habitent plusieurs familles notamment hostiles à LSB et qui revendiquent des forêts (ils ont pourtant déjà été déboutés par la DREDD et par le tribunal). Quatre personnes soupçonnées d'être les auteurs de ces feux volontaires ont été arrêtées par la DREDD, et en attente de procès.

Zone 2, au centre-est sur la série D et E. Plusieurs départs de feux, rapidement maîtrisés. Aux environs se trouvent les 2 villages d'Ankazomiranga et d'Ambalandramena, où plusieurs voleurs de bois habitent. Certains voleurs ont été arrêtés par la DREDD et on peut penser que ces feux volontaires sont des vengeances. Faute de preuve, aucune arrestation n'a eu lieu pour le moment.

Zone 3, au sud sur la parcelle F23. Les 3 départs de feux sont près de la rizière. Le vol de kitay et la volonté d'accaparer des terrains pour la culture sont sans doute la raison de ces

départs de feux volontaires (confirmé par certaines autorités de Vohibato Ouest). Faute de preuve, aucune arrestation n'a eu lieu pour le moment.

Zone 4, au centre-ouest, sur la série C et F. Ces départs de feux sont sans doute liés au charbonnage et aux vols de bois, assez intenses dans cette zone. Les Polisy Ny Ala détruisent systématiquement les meules de charbon, car elles représentent un risque majeur d'incendie. Dans ce cas, il peut s'agir de vengeance, de récupération de bois brûlé, ou encore de vengeance pour l'emprisonnement de certains voleurs de bois arrêtés par la DREDD. Pour ces feux, la DREDD a procédé à une seule arrestation en 2024.

7.2.1. Impact sur les bassins versants

Fort heureusement, les feux de cette année n'auront aucun impact sur la couverture forestière du bassin versant du lac d'Antarambivy.

Par contre, le petit bassin versant pour le captage d'eau potable pour la Commune Rurale d'Andrainjato Est est très impacté. Environ 25 % de la couverture forestière a été détruite par les feux et il y a quelques dégâts minimes sur la barrière entourant le captage.

Néanmoins, ce bassin versant sera certainement reboisé de façon naturelle par l'ensemencement des graines produit par les arbres qui n'ont pas brûlé. Nous suivrons attentivement l'évolution de cette zone.

7.2.2. Coûts des incendies

Il est difficile de faire un calcul précis des coûts des incendies. Néanmoins, pour LSB, les salaires des ouvriers permanents et journaliers, l'engagement de moyens matériels performants (tracteurs, camions, pompe, etc.) et le manque à gagner en cas d'intervention ; indiquent un coût compris entre 80 et 100 millions d'ariary.

A cela s'ajoute la perte environnementale, d'emploi, de bois, d'accroissement, ainsi que la perte monétaire pour l'État, les Communes et les villageois (taxes, redevances, ristournes, emplois, etc.). J'estime ces coûts supérieurs ou tout au moins équivalents à ceux mentionnés plus haut ; c'est à dire entre 80 et 100 millions d'ariary également.

7.3. Défrichage

Comme chaque année, nous avons constaté des défrichements et des constructions, mais elles ne sont pas en augmentation. Toutes les constatations de défrichements et de constructions ont fait l'objet de rapports et ont été transmises à la DREDD.

8. Personnel

8.1. Santé

Tout le personnel a effectué les visites médicales ordonnées par l'OSIEF. Tous les employés ont été déclaré « aptes au travail ».

8.2. Règlement Intérieur

Un nouveau règlement intérieur, validé par le personnel de LSB et l'Inspection du Travail, est entré en vigueur en juin 2023.

8.3. Accident

Nous ne déplorons aucun accident du travail.

8.4. Équipement

Chaque ouvrier a reçu 2 habits de travail et 1 habit de pluie. Les équipements de protection individuels usagés (gants, masques, protèges-ouïes, etc.) ont été régulièrement remplacés selon les besoins de chacun.

8.5. Recrutement

L'effectif est resté stable à 108 ouvriers. Il y a eu 1 renvoi et 1 embauche.

9. Divers

9.1. Dons

Comme chaque année, notre priorité s'est portée sur les 2 EPP d'Ambalandramena et de Tsienisena. Elles ont reçu 443 kits scolaires pour la rentrée scolaire 2024/2025 et du matériel pour les professeurs d'une valeur de près de 15 millions ariary. Cette distribution est visible sur notre site internet.

Les autres dons sont présentés à l'annexe 4.

9.2. Qimpexx

Petit à petit, QIMPEXX arrache ses plants de Quinquina. Un Plan de reboisement est en cours d'élaboration, mais pas encore finalisé, ni approuvé .

9.3. SIG

Nous sommes en train de nous doter d'un SIG pour tout le suivi de nos travaux à Mandaratsy. Il sera complètement opérationnel courant 2025.

9.4. GIRE

Nous avons participé à plusieurs réunions de consultation et de réflexion pour la mise en place de la démarche GIRE à Antarambiby, et la démarche de création de l'observatoire de l'eau.

9.5. ESSA-Forêt

Nous participons, depuis 2023, au projet intitulé "Improving forest and timber engineering education in Madagascar through industry-academia partnerships", financé par Royal Academy of Engineering, et coordonnée par l'ESSA-Forêt.

Cette année, nous avons reçu deux classes d'étudiant de l'ESSA-Forêt pour une visite et des travaux pratiques (mise en place de placette d'inventaire) pour une durée de 3 jours pour chaque classe. Ces placettes seront mesurées chaque année par les étudiants. Nous aurons ainsi des données plus précises sur l'accroissement des peuplement de pins à Mandaratsy

Les professeurs quant à eux sont venus en 3 vagues de 3 personnes pour une durée de 5 jours à chaque fois.

Ces travaux et ces rencontres ont été très intéressantes et enrichissantes pour les 2 parties.

9.6. Stagiaires

Comme chaque année, nous avons accueilli un stagiaire de Don Bosco (spécialité menuiserie) pour une durée de 3 mois.

Nous avons également accueilli un élève du lycée René Cassin pour un stage d'immersion en milieu professionnel (filière commerciale).

9.7. Reportages

La TVM a fait un reportage sur LSB lors de la visite d'un groupe de professeurs de l'ESSA à Mandaratsy (visible sur notre site internet).

LSB a mandaté un réalisateur pour faire un film qui décrit les activités de LSB à Mandaratsy (visible sur notre site internet).

9.8. Certification FSC

Nous avons commencé les démarches pour obtenir la certification FSC, que nous espérons obtenir en 2025. De ce fait, nous restructurons la société pour être conforme aux exigences sociales, environnementales et économiques de la certification. Ci-dessous l'affiche de notre proclamation de politique générale de l'entreprise.



Les Scieries du Betsileo

ICI, PAS DE CORRUPTION NI DE FAVORITISME

Les droits fondamentaux du travail sont respectés

- Liberté syndicale
- Pas de travail forcé
- Pas de travail des enfants
- Pas de discrimination

Santé et sécurité obligent

Les travailleurs respectent les consignes, mettent leurs EPI, se soignent s'ils sont malades

Environnement

- Pas d'utilisation de produits chimiques, pas d'OGM
- Pas d'invasion d'espèces exotiques
- Lutte active contre les feux de forêt, les vols de bois, ...
- Protection des reliques de forêt naturelle

Certification forestière

LSB adhère à tous les principes et critères du FSC relatifs à la bonne gestion forestière.

Liste des annexes

- Annexe 1 : bordereau d'envoi du RSE 2023, avec accusé de réception
Annexe 2 : rapport de mission : constatation de fin d'exploitation forestière
au sein du PRHM de Mandaratsy
Annexe 3 : autorisation de coupe de bois de pinus et d'eucalyptus 1279-
2024/MEDD/SG/DREDD.HM
Annexe 4 : tableau des dons

LSB/FB février 2025